



## REUNION DU 31 MAI 2017

### COMPTE-RENDU

Présents :

K. DELEURME, coprésidente élue  
L. JAMIN, coprésidente habitante  
C. LANOS, A. PERROUAULT, A. LE PAPE, G. DELAUNAY  
G. BOUGEARD (cinéma Le Club), C. BOUFFORT (SAESAT)  
P. MANCEAU, conseiller municipal  
V. GOUJARD, Directrice Ecole Dugesclin

---

Excusés :

P.Y. GALLE , D. MARTIN J.P ROCHON, G. BRIZOUX

---

Absents :

F. COLIN, M. HARVEY, G. LE GUILLOU (OFPAR), E. FAVRAY  
D. VIEUXBLED, conseillère municipale

---

Assistait également à la réunion :

M.A. LEPAROUX – Directrice Citoyenneté Prévention- ville de Fougères

---

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 13 mars 2017
2. Point d'information sur les jardins partagés
3. Point d'information sur le projet de l'Annexe
4. Point d'étape sur l'organisation de la journée citoyenne du 23 septembre
5. Informations et questions diverses

### 1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 30 janvier 2017

Mme Deleurme précise qu'en ce qui concerne la fête de l'été, ce sont les habitants et non les parents qui étaient peu nombreux. Compte tenu de cette rectification, le compte rendu est approuvé à la majorité des membres présents.

Mme Deleurme informe qu'il n'y aura pas de fête de l'été, cette année. Elle souligne la nécessité de rechercher une thématique comme pour la fête d'hiver avec l'inauguration des tunnels.

### 2- Point d'information sur les jardins partagés

Mme Deleurme rappelle que ce projet avait été évoqué lors du dernier conseil avec Mme Bouffort directrice de la SAESAT (section annexe établissement d'aide par le travail) qui avait exposé le projet de son établissement de créer un jardin partagé.

Il était suggéré de retenir ce projet dans le cadre de la journée citoyenne. Or, après discussion avec les services techniques de la ville, il s'avère qu'il paraît difficile de faire déplacer les habitants en dehors de leur quartier d'habitat. Cette idée ne sera pas retenue comme atelier pour cette journée. Pour autant, Mme Deleurme précise que la ville souhaite mettre en œuvre un partenariat avec sa structure.

### 3- Point d'information le projet de l'Annexe

Mme Deleurme rappelle, qu'en 2013, un cycle d'ateliers organisés par la ville avait réuni 55 participants parmi lesquels :

- des membres des conseils de quartier EBOP et CVU,
- des habitants du quartier,
- des représentants des partenaires institutionnels (CCI, Commerces Ville de Fougères, Pays de Fougères, Directrice de l'Ecole Duguesclin, SMICTOM...),
- des représentants des partenaires associatifs (Valdocco, Familles Actives, APE2A, pôle éco solidaire, Conseils des associations culturelles...),
- des lycéens,
- des élus,
- Les services de la Ville. Direction de l'Aménagement Urbain, Direction de la Vie Associative, Sports et Culture, Direction de l'Education de l'Enfance et de la Jeunesse, Direction des Services Techniques et de l'Environnement, Direction de la Citoyenneté et de la Prévention)

La concertation va se poursuivre à compter du mois de septembre avec les membres suivants :

- les conseils de quartier EBOP et CVU,
- des habitants du quartier,
- les partenaires institutionnels situés sur le quartier : commerçants du Forum de la Gare, médiathèque, cinéma le Club, Ecole Duguesclin, Mission Locale, Pôle Emploi, Droit de Cité, le Bowling
- Les représentants des partenaires institutionnels (CCI, Commerces Villes de Fougères, Pays de Fougères, Fougères Agglomération au titre du transport, SMICTOM)
- des représentants des partenaires associatifs (Valdocco, Familles Actives, APE2A, Passiflore, Fougères Environnement, Confédération sur le logement et le cadre de vie)
- des lycéens,
- des élus
- les services de la Ville (Direction de l'Aménagement Urbain, Direction de la Vie Associative, Sports et Culture, Direction de l'Education de l'Enfance et de la Jeunesse, Direction des

Services Techniques et de l'Environnement, Direction de la Citoyenneté et de la Prévention)

La concertation a déjà commencé avec les partenaires institutionnels situés sur le quartier.

#### **4- Point d'étape sur l'organisation de la journée citoyenne du 23 septembre**

Mme Deleurme présente à l'aide d'un diaporama ce point d'étape. Elle énumère la liste des ateliers après validation avec les services techniques.

<b>Fabrication d'hôtels à insectes dans le jardin du Val Nançon</b>
<b>Enlèvement de la mousse de l'Eglise St Sulpice</b>
<b>Construction d'un barbecue enclos Etienne de Fougères (sous réserve de l'avis favorable de l'ABF)</b>
<b>Enlèvement des plantes invasives au jardin public</b>
<b>Lasure et peinture de mobilier urbain au parc des Orières</b>
<b>Nettoyage de la voie verte vers l'Aumallerie</b>
<b>Nettoyage du pont sous la rocade</b>
<b>Construction d'un barbecue au parc des Orières</b>
<b>Réalisation d'un graff dans le pont qui passe sous la rocade</b>
<b>Nettoyage de la voie verte vers Galaché</b>
<b>Fabrication et pose de panneau indiquant la voie verte</b>
<b>Nettoyage des abords de l'étang de Groslay</b>
<b>Construction d'un barbecue aux abords de l'étang de Groslay</b>
<b>Restauration: café du matin et repas du midi</b>
<b>Reportage photos/vidéo</b>
<b>Embellissement de la piscine des Verriers (étang de Groslay): nettoyage et maçonnerie</b>

#### Les ateliers

Pour chacun de ces ateliers, la ville est à la recherche d'un référent qui aura en charge le groupe de volontaires et bénéficiera d'une « pré-formation » par les services techniques en amont de cette journée (consignes, utilisation du matériel ...). Des associations ont également été sollicitées pour encadrer certains ateliers.

Mme Deleurme propose aux membres de faire acte de candidature pour être référents et de le signaler au service citoyenneté. Elle sollicite également les membres sur d'autres idées.

M. Manceau estime que la liste est peut-être déjà assez étoffée. Il s'interroge sur la représentativité de l'ensemble des quartiers. Après vérification, tous les quartiers bénéficient au moins d'un atelier. Il indique que la commune de Lécousse a réalisé, en mai, une journée citoyenne au cours de laquelle 80 habitants ont participé. Les élus et les services municipaux encadraient les ateliers. M. Manceau ajoute que la partie festive (repas partagé en commun) a été très appréciée. Une nouvelle édition est prévue l'an prochain.

Pour l'encadrement des ateliers, Mme Deleurme trouve préférable de pouvoir solliciter d'abord les habitants. S'il n'y a pas assez de référents, la question sera réexaminée.

Pour Fougères, les ateliers auront lieu, le matin, et seront suivis d'un repas convivial (Jardin du Val Nançon ou esplanade du centre culturel Juliette Drouet). A ce propos, Mme Deleurme demande

l'avis du conseil sur le lieu. Après examen des avantages et inconvénients de chaque site, le site du Centre Culturel est choisi par le Conseil pour des raisons pratiques d'accès.

Les ateliers fonctionneront par inscription préalable, un nombre maximum étant défini pour chaque atelier (atelier au choix, inscription indépendante de son quartier d'appartenance)

Les inscriptions seront possibles à partir de la fin juin au moment de la parution de Fougères ensemble, sur le site internet de la ville ou par téléphone.

#### La communication

Dans le Fougères Ensemble qui paraîtra fin juin

Sur les affiches Decaux à partir du 28 août

Distribution de flyers et d'affiches

Information lors de l'accueil des nouveaux habitants le 8 septembre et au forum des associations le 9 septembre

Auprès des écoles fougéraises. Des membres du conseil suggèrent une information auprès des collèges et lycées.

Une information par la presse sera faite début septembre.

Une information par le biais d'Appy Jeunes est à prévoir.

En ce qui concerne les écoles, Mme Goujard (Ecole Duguesclin) informe que la sortie des élèves aura lieu le 7 juillet et la rentrée scolaire le 4 septembre. Après discussion, le conseil propose que le Forum des associations puisse encore enregistrer des candidatures pour les ateliers.

Mme Deleurme indique qu'une réunion inter conseils et ouverte au public est prévue le 15 juin prochain à 20 h 30 salle de conférences des Ateliers. A ce sujet, Mme Lanos suggère que le support de la journée citoyenne puisse être transmis à tous les membres des conseils qui pourraient le relayer auprès de leurs amis et connaissances.

Concernant l'atelier sur le ramassage des déchets, Mme Lanos demande s'il serait possible d'avoir des pinces à déchets. La question sera examinée avec les services techniques.

Pour conclure, Mme Deleurme souligne l'intérêt de cette journée citoyenne avec la collaboration de plusieurs services municipaux et associations extérieures. Elle souligne la nécessité pour les conseillers de quartier de trouver des personnes prêtes à s'investir. L'idée est de s'ouvrir à tous.

*Fin de séance : 22 H*

Tenez-vous informés !

**Abonnez-vous à la lettre d'information municipale :**

<http://www.fougeres.fr/newsletters?width=600&height=300&destination=newsletters&iframe=true>

Retrouvez également sur le site internet de la ville toutes les informations relatives aux conseils de quartier ainsi que les comptes rendus : <http://www.fougeres.fr/dossier/les-conseils-de-quartier> (à partir de la page d'accueil : vos démarches/participer aux conseils de quartier)